

## Avis de la Conférence de citoyens sur la fin de vie - décembre 2013

16/12/2013

Dans le cadre des débats relatifs à la fin de vie, la Conférence de citoyens, composée d'un panel de dix-huit personnes retenues par l'Ifop a rendu un avis se prononçant pour la légalisation du suicide assisté, sous conditions, ainsi que pour la création d'une "exception d'euthanasie". Sont notamment proposés le développement des soins palliatifs, "érigés en cause nationale", la "mise en place d'un fichier informatique national" recensant et centralisant les directives anticipées rédigées par les patients, ainsi que l'autorisation de la sédation en phase terminale et dans le cadre d'un échange et d'une écoute du patient quand cela est possible, sinon de son entourage.

